

LA REGION DE PORT-BERGE
DANS LES ANNEES TRENTE, UN FOYER D'OPPOSITION
A LA COLONISATION (1)

par

Faranirina V. ESOAVELOMANDROSO

A peine installé au poste de Gouverneur général, Léon Cayla, chargé de reprendre en main la situation, devenue critique après l'événement de mai 1929 à Tananarive, décide d'assigner Ravoahangy et Ralaimongo à résidence fixe pendant cinq ans, respectivement à Maintirano et Port-Bergé. Le chef de la colonie espère, ainsi, pouvoir éloigner ces leaders politiques des « régions où ils trouvent des facilités pour continuer leur campagne de violences et d'excitations » (2). Lieu d'exil, en un certain sens, Port-Bergé n'offre pas les conditions dont Ralaimongo avait bénéficié à Diégo-Suarez. Dans cette capitale provinciale animée et cosmopolite une équipe s'était constituée autour de Ralaimongo avec le docteur Ravoahangy, Paul Dussac, Alphonse Rajaonary, président de la section de la *Ligue des Droits de l'Homme*, l'avocat Maurice Bruelle (frère de Georges Bruelle, chef de district de Port-Bergé de novembre 1932 à août 1933 et l'un des adversaires de Ralaimongo). Cette équipe n'hésitait pas à sillonner une région où la spoliation foncière à grande échelle offrait un thème de choix pour l'*Opinion de Diégo-Suarez*. En outre, l'équipe de Diégo-Suarez avait mis en place tout un réseau de relations dans les principales localités du Nord : Ambilobe,

* Abréviations utilisées en notes.

R.F.H.O.M. Revue Française d'Histoire d'Outre-Mer

J.O.M.D. Journal Officiel de Madagascar et Dépendances

A.R.D.M. Archives de la République Démocratique de Madagascar

AN. SOM Archives Nationales (Françaises) Section Outre-Mer

A.M. Aurore Malgache.

(1) Dans cette communication, où nous serons amenés à évoquer constamment le personnage de Ralaimongo, déjà étudié par J.P. Domenichini dans son D.E.S., *Jean Ralaimongo et l'origine du mouvement national malgache*, Paris, 1961, 135 p. dactyl., nous nous attacherons à l'étude de l'opposition à la colonisation dans une région, sans isoler la question du contexte général. Aussi, pour tout ce qui concerne la biographie de Ralaimongo, nous renvoyons au D.E.S. de J.P. Domenichini, ou à son article, Ralaimongo ou Madagascar au seuil du nationalisme, *RFHOM*.

(2) *J.O.M.D.* du 5. 6. 1930.

Sambava... et avait même suscité, dans une large mesure, la manifestation de rues de mai 1929 à Tananarive.

L'autorité supérieure de la colonie se propose donc d'isoler Ravoahangy et Ralaimongo jugés responsables de ces «troubles»; afin de les empêcher «de compromettre la sécurité publique en créant dans les milieux indigènes un état d'esprit hostile à l'action et à l'influence française»(3). C'est sous-estimer la vigueur de la contestation qui prend de plus en plus l'allure d'un mouvement national à partir de mai 1929, ainsi que la détermination des leaders politiques, vrais militants soucieux de faire aboutir une lutte mieux organisée. C'est aussi, de la part du pouvoir central, la preuve d'une erreur d'appréciation ou d'une ignorance des problèmes qui se posent dans des districts écartés, tel celui de Port-Bergé. En effet, cette circonscription devient à partir de 1930 le point de mire des lecteurs de la presse nationaliste qui dénonce régulièrement les abus perpétrés par les représentants du *fanjakana* et les colons et insiste sur les succès remportés par les opposants. Dès 1931, l'*Aurore Malgache* lance un défi au pouvoir en soulignant l'heureux effet de l'exil de Ralaimongo à Port-Bergé : «Le séjour de Ralaimongo à Port-Bergé aura contribué à mettre au grand jour de petites infâmies et peut-être à un commencement de nettoyage des écuries d'Augias. En envoyant Ralaimongo à Port-Bergé, le Gouverneur général Cayla a été certainement inspiré par le Saint-Esprit ou le grand Architecte ou plus simplement par l'histoire de la Monarchie (inquisition, lettres de cachet...)» (4).

Mais l'efficacité des méthodes de lutte adoptées par Ralaimongo et ses collaborateurs ne suffit pas à expliquer les réactions des Malgaches de la région. Zone d'immigration, le district de Port-Bergé abrite une population non homogène et relativement mobile, ce qui ne facilite ni son administration, ni son contrôle. Avec les débuts de la culture du tabac sur les *baibofo* de Mampikony-Port-Bergé, la question des terres et de la main-d'œuvre prend une nouvelle dimension. Les occasions de heurts entre colons et Malgaches se multiplient, au moment même où la crise économique frappe sévèrement les éleveurs sakalava et tsimihety. Fort de ses années d'expérience dans les zones de grande colonisation du Nord-Est, Ralaimongo allait trouver des raisons suffisantes et des conditions favorables pour reprendre l'action déjà menée dans le monde rural.

(3) *Ibidem*

(4) *A.M.* du 20. 2. 1931 «Heureux effet à Port-Bergé»

PORT-BERGÉ, «LIEU D'EXIL» ?

Par son isolement, Port-Bergé fait figure de poste disciplinaire pour les fonctionnaires français ou malgaches. La vacance de certains emplois (dans l'enseignement ou l'assistance médicale), la quasi-permanence à leur poste de petits fonctionnaires malgaches, contraints probablement d'y rester faute de remplaçants, l'instabilité au niveau de l'administration supérieure semblent tout à fait justifier cette réputation de Port-Bergé. Mais l'isolement de cette circonscription laisse une grande liberté aux agents de l'administration qui peuvent se comporter en tyrans locaux. Aussi, le lieu d'exil devient-il pour le condamné un point d'observation privilégié de pratiques courantes dans ces lointaines contrées échappant à un contrôle régulier.

Instabilité administrative

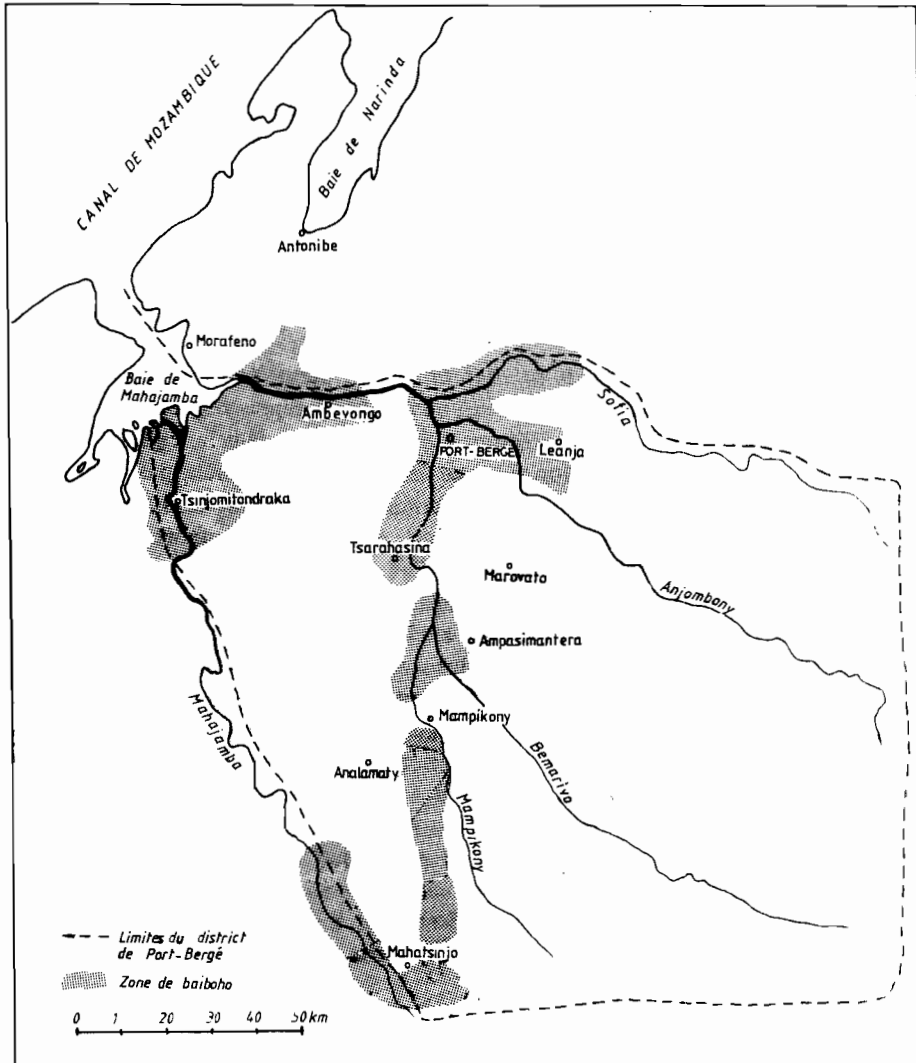
Les changements fréquents de chef de district permettent d'appréhender la complexité des rapports entre le pouvoir central et ses représentants en province, et de souligner l'acuité des problèmes d'administration dans la région de Port-Bergé. En effet, le pouvoir colonial ne parvient pas (ou ne cherche pas) à assurer un minimum de stabilité administrative, primordiale pourtant dans une circonscription aussi éloignée de la capitale. Déjà en 1920, le rapport du district critiquait le manque d'esprit de suite car «les chefs de district s'y succédant de six mois en six mois... les indigènes s'étaient habitués à opposer à un ordre reçu la force d'inertie sachant très bien par avance que le chef de district quitterait avant d'avoir pu en contrôler l'exécution»(5). La «valse des chefs de district» continue lorsque Ralaimongo y est placé en résidence fixe (8 se succèdent au poste de mai 1931 à novembre 1932). Circonscription isolée, où de plus réside un indésirable, Port-Bergé voit sa réputation se confirmer. Il ne faut pas alors s'étonner si les administrateurs nommés à la tête du district expriment leur rancœur ou font preuve d'insoumission. Après avoir rappelé la nécessité de renforcer les effectifs de la garde indigène, un chef de district note dans son rapport : «Ne nous illusionnons pas, ces propositions ne recevront aucune suite» (6). Quant à l'administrateur Sourd, lui, il s'absente pour se rendre à Majunga, le jour même du passage de Liurette, chef de la province de la Betsiboka.

Trois chefs de district seulement ont exercé leurs fonctions plus de quelques mois, mais aucun d'entre eux ne pouvait se sentir vraiment isolé. Moreau (fin 1929 — mai 1931) et Bruelle (novembre 1932 — août 1933) ont le premier son père, le second un frère installés dans le Nord. Le troisième, Prospérini, avait exercé dans une circonscription pas trop éloignée (Ambato-Boeni) avant

(5) A.N. SOM, Aix-en-Provence 2D 134.

(6) *Ibidem*.

Carte de localisation



sa nomination à Port-Bergé. Or, le départ définitif de chacun de ces administrateurs suit de près le passage dans la région du Gouverneur général. Une telle mutation pourrait signifier la fin d'un exil, encore importe-t-il de ne négliger ni les intérêts que le fonctionnaire laisse éventuellement derrière lui — il en est ainsi de Moreau, « l'administrateur planteur de tabac » — ni les appréciations portées sur son administration par le supérieur hiérarchique, ni sa réputation auprès des Malgaches. Il ne fait aucun doute que ces « rois de la brousse » de Port-Bergé recouraient trop souvent à des procédés qui ne font qu'exciter l'hostilité d'une population travaillée par la propagande de Ralaimongo. Les chefs de district deviennent ainsi gênants pour les instances supérieures préoccupées de tenir ce dernier à l'écart et de ne pas lui fournir un quelconque prétexte d'agitation. Dans son rapport de 1930, le chef de la région de Majunga critique Moreau. Trop enclin à la revanche, le chef de district voit plutôt en Ralaimongo un adversaire personnel qu'un opposant au régime (7). Il s'acharne contre lui, perquisitionne illégalement son domicile, interdit à ses administrés de le saluer... (8). « Une telle attitude n'est pas sans danger » conclut le chef de région. Pour la tranquillité de la colonie, il se révèle nécessaire d'éloigner Moreau de Port-Bergé qu'il quitte, sans esprit de retour, le 2 mai 1931, au lendemain de la première tournée de Cayla chez les Tsimihety. La raison officiellement invoquée pour justifier le départ est un problème de santé (9).

Impopularité des agents du fanjakana

La presse d'opposition n'épargne aucun chef de district. Parlant de Bruelle, qualifié de *mpandravatsena*, puisqu'il donne l'ordre aux marchands de se disperser à partir de dix heures, sous prétexte qu'ils sont trop bruyants, l'*Aurore Malgache* écrit : « Depuis que Port-Bergé est Port-Bergé, les habitants de cette localité n'ont jamais vu, ni connu un administrateur aussi méchant et aussi cruel » (10). Pour favoriser un commerçant grec, seul boucher inscrit sur les rôles des patentes et tenancier d'un hôtel qu'il ravitaille en pain fabriqué à la résidence (sans payer de patente) Bruelle interdit illégalement l'abattage des porcs sans patente (11). Les Malgaches de Port-Bergé tinrent à manifester leur joie par une grande réjouissance, marquée en particulier par une distribution de viande, pour fêter le départ de Bruelle affecté à Soalala. L'*Aurore Malgache* décerne à Sourd le « premier prix au concours d'emprisonnement » : celui-ci inflige des peines d'indigénat allant de 10 à 20 jours (alors que les règlements en prévoient 5) et envoie des femmes en prison (12). Mais c'est Prospérini qui détient le record d'impopularité. Les Tsimihety l'affublent d'une liste de surnoms tout aussi expressifs les uns que les autres : *Belamandy*, *Betady*, *Bekobay*

(7) AN. SOM, Aix-en-Provence 2D 136.

(8) Voir différents articles dans l'*A.M.* et J.P. Domenichini, *op. cit.* « Un an à Port-Bergé »

(9) *Le Phare de Majunga* du 11. 5. 1931.

(10) *A.M.* du 31. 3. 1933.

(11) *Ibidem*

(12) *A.M.* du 15. 1. 1932.

(allusion aux méthodes coercitives dudit administrateur qui inflige fréquemment des amendes ou des punitions corporelles), *Besolaona* (car il semble apporter la disette là où il réside : son séjour à Port-Bergé, fut marqué, comme à Ambato-Boeni, par une pénurie de riz) et *Belemby* puisque son attitude incite les administrés à désertier les villages pour trouver refuge en forêt (13). Certes, la presse nationaliste n'échappe pas à une certaine subjectivité, mais le fait qu'elle se réfère toujours à des exemples précis et vérifiables (Ralaimongo et Randria Pierre, résidant lui aussi à Port-Bergé, n'hésitent jamais à citer des noms de personnes et de lieux, à indiquer la date des événements en question) confirme le sérieux des informations.

Contrainte et anarchie administratives

Prétextes à de multiples abus, le prélèvement fiscal et l'application du code de l'indigénat occupent des colonnes entières dans les journaux d'opposition. Les rapports des administrateurs, soucieux d'une bonne rentrée fiscale, critère essentiel dans le jugement que l'on pourrait porter sur eux, ne contredisent pas les assertions des journalistes. Ils font état, eux aussi, des pratiques courantes pour forcer les Malgaches à être en règle avec le *fanjakana*. Des patrouilles accompagnent les chefs de canton pour « hâter la rentrée des impôts », mener la chasse aux retardataires, aux vagabonds (ceux qui n'ont pas de travail régulier) et conduire au poste, à titre d'otages, quelques personnes désignées à l'avance (14). Les chefs de village, de groupement ou d'autres notables organisent des souscriptions illégales, sans délivrer de reçu, aussi bien à l'occasion de la foire de Port-Bergé que lors d'inondations dans le midi de la France (15). Manifestant un zèle intempestif ou un manque total de confiance, les fonctionnaires augmentent le nombre des bœufs déclarés par les contribuables. Le dépouillement des rôles fiscaux, après le départ de Prospérini, révèle que depuis 1932 le chef de groupe de Besisika n'avait payé ni capitation, ni taxe sur les bovidés. La concussion s'érige en véritable règle. Ce même chef de groupe classe une affaire de vol de bœufs, moyennant le paiement d'une cotisation par chaque membre du *fokonolona*, collectivement responsable de tout vol survenu dans son territoire. S'il se voit gratifier d'une certaine somme, ce notable autorise la construction de villages isolés, enfreignant ainsi la règle des *telopolo tafo*. On pourrait multiplier les exemples de ce genre. L'impression que l'on garde après la lecture des articles consacrés à Port-Bergé dans la presse d'opposition est bien celle de se trouver au bout du monde, dans une circonscription échappant à tout contrôle. La rupture de l'isolement exige la mise en place d'une infrastructure routière, pratiquement inexistante en 1930. Les administrés supporteront à la fois les conséquences de l'isolement et les implications de la politique des grands travaux des années trente.

(13) *L'Opinion* du 14. 6. 1935 « La dernière tournée de Cayla chez les Tsamihety »

(14) *AN, SOM*, Aix-en-Provence, 6 (2) D 108, Note du Chef de district de Port-Bergé aux sous-gouverneurs de Mampikony et Port-Bergé (11. 7. 1932) *L'Opinion* du 1. 3. 1935.

(15) *A.M.* du 31. 10. 1933.

Recours abusif à la main-d'œuvre prestataire

A l'exception de l'axe Port-Bergé-Majunga achevé en juin 1929, les autres pistes ne sont ouvertes qu'en 1930–1931. La route Port-Bergé-Mandritsara, commencée en 1927, apparaît encore dans le programme des Travaux Publics de 1930, sous la rubrique « créations » (16). Les pistes partant de Port-Bergé vers Ampasimantera, Mampikony ou Ambevongo datent de 1931. La rupture de l'isolement du chef-lieu de district, juste au moment où Ralaimongo s'y installe, suppose un recours massif à la main-d'œuvre administrative.

Dans ce pays d'élevage, la chute des prix des bœufs, en période de récession, la difficulté de se procurer du numéraire font que les prestataires préfèrent se rendre sur les chantiers que racheter les dix journées réglementaires de travail, au taux de 45 francs (17). Mais alors il arrive fréquemment aux prestataires d'être contraints de dispenser 30 à 60 jours de travail gratuit par an sur les chantiers publics (18). Si *l'Aurore Malgache* dénonce de telles pratiques, la Chambre de Commerce de Majunga loue les efforts entrepris par Prospérini pour une meilleure utilisation des prestataires. Le plan de campagne de 1934 prévoit 30.000 journées de prestations, pour le seul entretien des routes (19). Par ailleurs, le district de Port-Bergé fournit des travailleurs pour des chantiers éloignés du S.M.O.T.I.G., comme Tsaramandroso ou Marovoay.

L'impraticabilité des pistes pendant la saison des pluies et l'archaïsme des moyens de transport, au niveau de la colonie en général, créent d'autres obligations courantes pour les administrés. Le portage à dos d'homme des produits, payé au tarif dérisoire de 1,25 franc par kg pour un trajet de 10 jours aller-retour de Mandritsara à Antsohihy (20), ou celui, gratuit, du courrier postal et des fonctionnaires en *filanjana* – obligations prévues dans la liste des infractions passibles du code de l'indigénat – suscitent de vives récriminations. Avec des arguments différents, le représentant des colons de Port-Bergé à la Chambre de Commerce de Majunga et la presse nationaliste réclament la suppression du portage là où il existe des pistes carrossables. Le premier invoque les lenteurs d'acheminement du courrier et le caractère « un peu primitif » de ce mode de transport (21). *L'Aurore Malgache* fait revivre le souvenir de la période royale avec l'esclavage et les *Tsimandoa* (22), dans un article virulent intitulé « Toujours les indigènes, bêtes de somme », signé Argus.

Les autorités locales, qu'il s'agisse du chef de district ou des sous-gouverneurs malgaches, ne se font pas de scrupule pour charger la main-d'œuvre prestataire de travaux d'intérêt personnel. *Le Phare de Majunga*, organe des colons, félicite

(16) *A.R.D.M.* Cab. Civil Aff. Pol. D 454 et Ch. de commerce de Majunga 1929.

(17) *AN. SOM* Aix-en-Provence, 2D 136 Rapp. Ann Majunga, 1932.

(18) *A.M.* du 21. 8. 1931.

(19) *A.R.D.M.* Ch. de Com. de Majunga, 1934.

(20) *A.R.D.M.* Cab. Civil Aff. Pol. D 454.

(21) *A.R.D.M.* Ch. de Commerce Majunga, 1930.

(22) *A.M.* du 2. 10. 1930.

pour son dynamisme le chef de district G. Moreau promoteur de la culture du tabac et d'un véritable réseau routier dans la circonscription de Port-Bergé (23). *L'Aurore Malgache* réplique en présentant autrement les faits. Détenteur de fait d'une concession de 250 ha sise près du lac d'Ankaranga (aux environs de Mampikony), et inscrite au nom de son père résidant à Diégo-Suarez, « le chef de district planteur de tabac » s'est contenté de tracer une piste destinée en priorité à desservir sa plantation (24). Il n'en reste pas moins que la région de Port-Bergé retient l'attention des groupes d'intérêts économiques pour les possibilités agricoles qu'elle offre. Aussi est-ce probablement dans le domaine social et culturel que l'isolement du district est le plus net. De ce point de vue, la circonscription convient tout à fait comme « lieu d'exil ».

Les limites de la « mission civilisatrice »

Le prélèvement de la taxe de l'Assistance Médicale Indigène revêt ici l'aspect d'une exploitation légalisée, sinon d'une escroquerie. En effet, la responsabilité d'un district, peuplé de plus d'une cinquantaine de milliers d'habitants, incombe à un seul médecin résidant à Port-Bergé. Bien des villages n'ont pas vu passer de praticien depuis des années (25). Les administrés revendiquent, en vain, l'affectation d'un médecin dans l'importante localité d'Ampasimantera, ou tout au moins la nomination d'un médecin-ambulant (26). Il arrive aussi à certains praticiens peu scrupuleux d'exercer une pression sur les malades eux-mêmes. En 1931, *l'Aurore Malgache* attaque un médecin qui aurait extorqué plus de 10.000 francs à des lépreux dont les noms sont publiés (27). Quatre ans après, *l'Opinion* reparle du scandale et s'indigne de la partialité de la justice coloniale, ledit médecin ayant été acquitté. Notons que la plupart de ceux qui avaient payé viennent du canton d'Ambevongo où éclate, en 1932, une grave émeute fiscale.

Défavorisé sur le plan sanitaire, le district ne possède pas non plus un réseau scolaire satisfaisant. En 1932, on ne compte que 3 écoles officielles (à Port-Bergé, Mampikony et Ampasimantera). Cette année-là, le service de l'enseignement ouvre deux nouveaux établissements, l'un à Ambevongo, l'autre à Tsinjomitondraka (28). Parmi les fonctionnaires, ce sont sûrement les instituteurs qui ressentent le plus le poids de l'isolement. Sauf exception, l'instituteur, merina ou betsileo, chargé d'une des écoles de la circonscription, reste des années au même poste. Affecté à Port-Bergé en 1920, Radasy y travaille jusqu'en 1933. Son collègue Rakotomalala enseigne à Mampikony de 1929 à 1941. Rabenosy, lui, exerce à Ampasimantera pendant 13 ans (1926-1939).

(23) *Le Phare de Majunga*, du 15. 11. 1930.

(24) *A.M.* du 7. 8. 1931.

(25) *A.M.* du 31. 10. 1933.

(26) *Le Phare de Majunga* du 15. 11. 1930.

(27) *A.M.* du 7. 9. 1931.

(28) Pour tout ce paragraphe concernant l'enseignement officiel, *A.R.D.M.*, G 241.

Ces instituteurs passent le plus clair de leur temps à essayer de résoudre des problèmes de logistique : réfection de toits, crépissage des murs... Le mobilier scolaire laisse à désirer, ni bureau, ni chaise pour le maître à Ambevongo et à Tsinjomitondraka. L'instituteur de Mampikony compare son école à « un parc à bœufs, les élèves s'assoient par terre ». La fréquentation scolaire est loin d'être régulière, à cause des difficultés du trajet — éloignement, crues — ou tout simplement en raison du choix des parents. Le mauvais sort semble d'ailleurs s'acharner contre les écoles. Celle de Mampikony brûle une première fois en 1921, une seconde fois en 1925. Elle sera alors fermée pendant trois ans.

La même année, l'école d'Ampasimantera est incendiée ; depuis, l'instituteur vit dans la hantise d'un nouveau désastre. La coïncidence entre ces deux incendies nous fait songer à une réaction d'hostilité à l'école au sein d'une partie au moins de la population du district. Au delà de l'explication officielle qui se résume dans le « cliché » : les habitants « n'aiment pas l'instruction » (29), (sous-entendu, les Sakalava et les Tsimihety, car les enfants d'immigrés Merina, Betsileo et Sihanaka représentent une bonne partie des effectifs scolaires) (30). On peut envisager une autre éventualité. Les instituteurs, plus ou moins oubliés, lorsqu'ils réclament du matériel, reçoivent par contre régulièrement la visite non des inspecteurs de l'enseignement, mais celle de représentants du service de l'agriculture. Responsables d'établissements qui du fait de leur situation à proximité de zones de *baiboho* ont pour première vocation d'être des centres-modèles pour les paysans, les instituteurs doivent accorder une attention particulière au jardin scolaire. Devant les exigences manifestées par les agents du service de l'agriculture, dont les rapports ne sont jamais entièrement élogieux, les maîtres de ces écoles mal dotées en livres, cahiers, bancs... consacrent presque tous leurs efforts à l'entretien du jardin. Aussi, les parents ne comprennent-ils pas la nécessité d'envoyer les enfants à l'école pour s'initier à l'agriculture. De plus le travail de la terre peut être interprété comme une corvée. Ralaimongo et ses collaborateurs parlent alors de la suppression du travail manuel dans les écoles (31), revendication qui s'inscrit dans la perspective d'une critique plus générale de la politique culturelle coloniale qui vise à confiner les Malgaches dans les tâches de fonctionnaires subalternes ou d'ouvriers au service des colons.

En installant Ralaimongo dans ce district particulièrement démuné sur le plan culturel, en comparaison de Diégo-Suarez — pas d'imprimerie, peu de lettrés, rares intellectuels susceptibles de prêter oreille à la propagande politique — l'administration espère neutraliser un des fauteurs de trouble. En réalité, le fait que le pouvoir colonial délaisse la région sur le plan culturel permet aux missions d'intervenir activement. L'émulation entre la Mission Catholique et la Mission Protestante Française (M.P.F.) entretient une certaine animation religieuse à Port-Bergé. En 1938, on compte 7 églises catholiques dans le district. Entre

(29) G 241, Rapport Ecole Officielle de Port-Bergé.

(30) Voir les statistiques par « races » des élèves en 1937-1938 : 60 % des élèves à Tsinjomitondraka, 70 % à Mampikony, 50 % à Port-Bergé.

(31) AN. SOM 2 D 136 R. Ann. 1933.



1920 et 1925 une quinzaine de communautés religieuses relevant de la M.P.F. et déjà autorisées, peu après la parution du décret de 1913 à tenir des réunions culturelles dans les maisons particulières (32), construisent des églises. Les responsables de la M.P.F. pour le Boina Avaratra (circonscription missionnaire qui inclue Port-Bergé) présentent les temples comme des centres susceptibles d'attirer les populations et de les fixer, un des soucis permanents de l'administration coloniale. Or, si les pasteurs sakalava et tsimihety ne cessent d'inquiéter les autorités, les cultivateurs et les commerçants merina ou betsileo, parmi lesquels se recrutent presque tous les chrétiens, leur poseront aussi des problèmes de discipline, mais d'un tout autre genre.

II

PROBLEMES ET CONTACTS DANS UNE « REGION D'ACCUEIL »

Deux « plaies » des zones d'élevage : nomadisme et vols de bœufs

Durant les premières décennies du XXe siècle, empruntant la percée de l'Androna, route traditionnelle des échanges est-ouest, les Tsimihety se répandent progressivement dans les districts de Mandritsara, Antsohihy et Port-Bergé. Dans cette dernière circonscription, ils submergent peu à peu les Sakalava qui constituaient le fond de la population. L'expansion tsimihety s'explique par leur dynamisme démographique mais aussi par leur volonté de fuir les contraintes du *fanjakana* colonial. Les principales vagues de migration vers l'ouest coïncident en effet avec des périodes de forte pression dans les régions de Manarara et Maroantsetra. Il en est ainsi lorsque l'administration décide l'ouverture des chantiers pour la construction des routes (les prestations duraient 60 jours dans les années 1903-1905), ou lorsqu'en 1910 elle érige en « corvée » la récolte du caoutchouc(33).

« Inondées en saison des pluies, (les terres de baiboho) ne peuvent être utilisées ; fraîches et humides très avant dans la saison sèche, elles constituent le parcours par excellence lorsque les *tanety* ne portent plus qu'une savane jaune et durcie » (34) — aussi les baiboho conviennent-ils tout à fait aux Tsimihety qui pratiquent un élevage extensif. Dans le premier quart du XXe siècle, ces derniers trouvent un refuge à Port-Bergé pour échapper à l'administration et pour éviter les démêlés avec les colons, car jusqu'en 1925, la région de Port-Bergé-Mampikony compte à peine une vingtaine d'Européens(35). La surveil-

(32) Vidal (H.), *La séparation des Eglises et de l'Etat à Madagascar*, Paris, 1970, 304 p.

(33) Molet (L.), *L'expansion Tsimihety*, Mémoire I.R.S.M., 1959.

(34) Lapaire (J.P.), L'évolution récente des baiboho du Nord-Ouest, *Revue de Géographie*, Université de Madagascar, Juillet-Décembre 1976 (n° 29)

(35) *AM. SOM.*, Aix-en-Provence, 2 D 134.

lance des pasteurs sakalava et tsimihety s'avère difficile, les autorités doivent réprimer à la fois le banditisme chronique avec attaques de villages à main armée et les vols de bœufs. Dans un rapport de 1928, le chef de région de Majunga qualifie la zone limitrophe entre les trois circonscriptions de Marovoay, Majunga et Port-Bergé de «paradis des voleurs de bœufs et des receleurs indiens» (36). La possibilité laissée aux Malgaches d'abattre les bœufs sans ticket, avec la seule autorisation du chef de canton, selon la coutume du *Fandroana*, l'éloignement des pâturages par rapport aux villages ne facilitent pas le contrôle. Mais c'est l'acheminement des troupeaux des zones de pâturage de Port-Bergé (en particulier du canton d'Ampasimantera) vers l'usine frigorifique de Boanamaray qui fournit l'occasion des vols les plus importants, surtout celui des cuirs. Ceci suppose l'existence d'un réseau bien organisé, dont le centre, semble-t-il, est Ambevongo. Les éleveurs tsimihety et sakalava ne sont pas les seuls impliqués dans ces affaires de vols de bœufs. Certains colons sont tout aussi coupables puisqu'ils interdisent l'accès de leur concession aux agents de l'administration chargés de mener les enquêtes sur les vols de bœufs perpétrés par leurs métayers(38) : fréquent objet de conflit entre le *fanjakana* et les colons que ce problème de la «concession-refuge» des irréguliers (39). De leur côté, les petits commerçants indiens, merina, betsileo, disséminés dans la brousse recèlent les peaux et parfois même les bêtes, d'où une complicité quasi-générale au niveau du district et l'impossibilité de résoudre un problème qui entretient une insécurité permanente.

Des communautés d'immigrés chrétiens

A la fin du XIXe siècle, parallèlement à l'expansion du «Royaume de Madagascar», et à la mise en place de garnisons, des Merina se fixent dans la région. L'immigration se poursuit pendant la colonisation avec l'arrivée de fonctionnaires et de commerçants, surtout originaires du Vonizongo. Au début du XXe siècle des Betsileo et des Sihanaka s'y installent aussi (40). Dans presque tous les villages importants résident des Merina et des Betsileo qui constituent l'essentiel des communautés chrétiennes, comme en témoignent les listes des pétitionnaires demandant l'ouverture d'édifices du culte. Si ces documents ne renseignent pas sur l'origine des réquerants, l'onomastique permet de relever la fréquence des noms typiquement merina ou betsileo. Ainsi à Ampasimantera, 90 personnes adultes (sur les 800 habitants que compte le village) signent une

(36) *A.R.D.M.* Cab. Civil, D 454.

(37) *Ibidem.*

(38) *La Nation Malgache* du 3. 1. 1936.

(39) Voir à ce sujet les différentes études de Fremigacci (J.), parues dans *Omaty sy Anio* et *Tany Malagasy*, et plus particulièrement, *Ordre économique colonial et exploitation de l'indigène : petits colons et forgerons betsileo (1900-1923)*, *Tany Malagasy*, Juillet 1975, n° 17.

(40) Deschamps (H.), *Les migrations intérieures à Madagascar*, Berger-Levrault, Paris 1959. Decary (R) et Castel (R.) : *Modalités et conséquences des migrations intérieures récentes des populations malgaches*, Tananarive, 1941.

demande de reconstruction du temple M.P.F. Les *loholona* de la communauté protestante s'appellent Rainimavo, Rajaona, Razanaka, Ramamonjisoa, Ramavo, Rasitera (41)... Les responsables des garderies protestantes viennent aussi des Hautes-Terres centrales. Celle de Tsinjomitondraka est tenue pendant dix ans (1924-1934) par Razafimandimby, un originaire du Vonizongo, d'abord élève à Fihaonana, puis à l'école biblique de Mahereza. Son collègue, Rakoto Pierre, fils ou tout au moins parent d'un merina fixé à Marovoay, où il a poursuivi ses études secondaires, exerce à Ambevongo (42).

Ces communautés chrétiennes et plus précisément protestantes posent un certain nombre de problèmes à l'administration. L'enquête obligatoire préalable, effectuée par le chef de district, avant que l'autorisation ne soit accordée, peut être l'occasion d'un heurt entre les autorités et les collectivités de fidèles. Au lieu de se déplacer, certains administrateurs convoquent au bureau du chef-lieu tous les pétitionnaires (les textes prévoient un nombre minimum de requérants : 80). C'est ce qui se produit, à l'occasion de l'enquête précédant la construction des temples de Besisika, Tsinjoarivo et Mahatsinjo. L'administrateur Chamarande exige des pétitionnaires, qu'il a fait attendre trois jours à Port-Bergé, la présentation de leur livret (attestant qu'ils travaillent). De plus, il émet un avis défavorable, tous les pétitionnaires n'étant pas présents. Une telle attitude suscite des réclamations de la part des missionnaires, d'autant qu'en la circonstance, les absents bénéficiaient d'une excuse valable : ils étaient enrôlés pour le curage du Bemarivo (43).

Comme ailleurs, depuis l'affaire de la société secrète *Vy, Vato, Sakelika*, l'administration manifeste de la méfiance à l'égard des protestants. Elle redoute tout événement survenant dans la vie des collectivités chrétiennes et susceptible de créer des tensions qui peuvent être exploitées sur le plan politique. Or, justement en 1920 une scission se produit au sein de la communauté protestante de Mampikony (44). En outre, la coïncidence entre la dissidence d'une partie de l'église protestante de Port-Bergé peu après l'affaire de *Tranobiriky* (45) et le séjour de Ralaimongo dans la ville confirme les craintes de l'administration (46). Loin d'être isolé, Ralaimongo établit divers contacts, arrive à nouer facilement des relations, ne serait-ce que par l'intermédiaire des originaires de la même région que lui, la conscience de groupe et la volonté d'entretenir la sociabilité se ravivant lorsqu'on vit, de plein gré ou non, en dehors du *tanindrazana*.

(41) A.R.D.M. F. 161.

(42) A.R.D.M. G. 513.

(43) A.R.D.M. F. 161.

(44) AN. SOM 2D 134.

(45) Voir Ayache (S.) et Richard (C.), Une dissidence protestante : l'église tranozoro, *Omalv sy Anio* n° 7-8.

(46) Voir la IIIe partie.

L'«équipe» de Port-Bergé

Comme à Diégo-Suarez, Ralaimongo devint à Port-Bergé l'animateur d'une équipe formée essentiellement, mais non exclusivement, d'immigrés merina et betsileo. Déjà en 1920, le chef de district signalait à l'intention de ses successeurs, le «mauvais état d'esprit» de la population de Port-Bergé, ville de «Hova et de Betsileo» (47). Les autorités supérieures ne semblent pas avoir tenu compte de cet avertissement, si tant est que les rapports de circonscription sont réellement lus. On a pu classer une telle appréciation dans la série des observations de routine, puisqu'on la retrouve sous la plume de presque tous les administrateurs de province.

Ralaimongo trouve des collaborateurs efficaces dans la colonie betsileo, en particulier des intellectuels, titulaires de la patente d'écrivain public, activité très utile pour la propagande auprès des paysans pétitionnaires illettrés. D'abord, Emile Rajosvah, originaire de Fianarantsoa, déjà collaborateur de l'*Opinion de Diégo-Suarez*, membre du *Secours Rouge International* et de la *Ligue Syndicaliste de France*, dépositaire de l'*Aurore Malgache* (48). Ensuite Jean-Baptiste Rajaona, venant d'Ambohinaorina-Ambositra, ancien surveillant des routes à Port-Bergé puis copiste chez Ralaimongo après son licenciement (49). Enfin Pierre Randria, immigré originaire d'Ambositra, chef de canton à Port-Bergé en 1925, puis écrivain public et collaborateur régulier de l'*Aurore Malgache* (50). Pierre Randria, Jean-Baptiste Rajaona et Victor André Bigard, un métis citoyen français ayant effectué en 1927 son service militaire à Diégo-Suarez, puis commerçant à Ambato-Boeni, avant de venir s'installer à Port-Bergé sur l'invitation de Ralaimongo (51), sont aux yeux de l'administration les véritables «lieutenants» de ce dernier. Ce sont eux qui, après avoir reçu des ordres au «foyer de Port-Bergé» sillonnent le district et les circonscriptions voisines ou plus éloignées, comme Mananara (52).

Mais tout un réseau d'amis, de connaissances, soutient l'équipe de Port-Bergé. S'établit alors une complicité qui permet de déjouer la vigilance administrative. On compte des fonctionnaires, le sous-gouverneur de Port-Bergé, Rabeso, remplacé par celui d'Ambato-Boéni hostile à Ralaimongo, Ramarojaona, gouverneur de Majunga, le receveur des Postes de Port-Bergé et même un commis, Beanday qui lui apporte son courrier. Des commerçants malgaches et des employés de maisons de commerce installés au chef-lieu, des paysans venant des villages de Bemikanga, Ambodisakoana, Ambohimahavelona, Bemanevika, et deux colons : le premier, Pillot, directeur de la Compagnie Marseillaise, en conflit avec le chef de la Province, le second, Lorion, agent d'affaires devenu ami de

(47) AN. SOM Aix-en-Provence 2D 134.

(48) AM du 13. 10. 1933 (Rajosvah meurt en Septembre 1932)

(49) *Opinion* du 31. 8. 1934.

(50) A.M. du 11. 12. 1931.

(51) AN. SOM Aix-en-Provence 6 (2) D 108.

(52) Voir la dernière partie.

Ralaimongo, ont apporté leur contribution au paiement de l'amende, infligée à celui-ci inculpé pour avoir stocké illégalement du tabac (53). C'est dire que Ralaimongo n'agit pas seul et que Port-Bergé « lieu d'exil » ne peut l'être entièrement pour un leader politique qui réussit à s'intégrer à la population et que celle-ci, soumise à diverses formes d'exploitation, accepte d'accueillir.

Port-Bergé, zone de colonisation

Au début des années 1930, avec les progrès de la culture du tabac, des Betsirebaka viennent travailler sur les concessions dont la plupart ont été délimitées après 1926. Ainsi, juste au moment où Ralaimongo se voit contraint de résider à Port-Bergé, le problème des terres, qui depuis Diégo-Suarez était son thème privilégié de propagande, commence à se poser d'une manière aiguë.

Avant 1929, la région de Port-Bergé, surtout réputée pour les produits de cueillette (la cire, le paka, le raphia), n'attire pas réellement la colonisation agricole. Les étrangers installés dans le district s'occupent plutôt de commerce que de cultures. Les Indiens sont d'ailleurs les plus nombreux – et le rapport de 1930 parle d'une véritable « invasion ». Les agents des grandes compagnies (Compagnie Marseillaise, Lyonnaise ou de Boanamaray) chargés de la collecte des produits, de petits commerçants, de rares colons ou les gérants de leur plantation forment l'essentiel des Européens (Français et Grecs surtout). Comparée à la colonie européenne de Marovoay, par exemple, celle de Port-Bergé est peu importante. A défaut de données globales, il suffit d'examiner les listes électorales de la Chambre de Commerce de Majunga, informant sur le nombre et le nom des éligibles (54).

Mais une évolution se dessine après le passage de la Mission Métropolitaine des Tabacs et la délimitation des secteurs qui conviennent à cette culture. Les premiers essais de plantation de tabac datent de 1930. *Kabary* incitant les paysans à cultiver le tabac, promesses de crédit agricole, primes octroyées lors des foires, diplômes décernés par la Régie Française... tout est mis en œuvre pour lancer la culture. Les membres de la Chambre de Commerce de Majunga reprochent même aux administrateurs leur zèle excessif, puisqu'il leur arrive de menacer les paysans qui ne se livrent pas à cette culture (55). A partir de 1930, la production augmente régulièrement (60 tonnes en 1930, 400 en 1932, 800 en 1934).

Entre 1930 et 1936, un grand nombre de colons s'installent dans le district de Port-Bergé. Une commission créée en 1934 délimite des lots de 200 à 300 ha en moyenne, dont beaucoup furent attribués à des anciens combattants démunis de capitaux et qui abandonnent presque tous cette culture trop exigeante au bout de quelques années (56). Des heurts opposent administration et colons d'un côté, paysans de l'autre dès la phase de délimitation de la concession. On retrouve les mêmes pratiques que celles dénoncées par Ralaimongo quelques

(53) AN. SOM Aix-en-Provence 6 (2) D 108, Note de Renseignements de la Police.

(54) A.R.D.M. Chambre de Com. Majunga 1927 et 1928.

(55) AM. SOM Aix-en-Provence 2 D 136.

années plus tôt dans le district d'Antalaha. L'administrateur G. Moreau procède lui-même à l'enquête relative à la demande de concession déposée par son père pour un terrain de parcours des troupeaux du *fokonolona* de Mampikony. D'où l'opposition formulée par les habitants, mais aussi leur fuite devant l'administrateur. Lors d'enquêtes effectuées en 1977 et 1980 les étudiants de l'U.E.R. d'Histoire ont pu noter combien les souvenirs de la spoliation foncière demeuraient vivaces. Quelquefois, la délimitation d'une concession est le prétexte de festivités organisées par le *fanjakana* et les colons qui en profitent pour obtenir la signature de paysans mal informés sur la nature des engagements qu'ils prennent alors (57).

L'ordre de destruction ou de déplacement de villages dans les cantons d'Ampasimantera et de Marovato ne s'explique, d'après Ralaimongo, que par le souci de l'administration de doter en terres les colons qui veulent se livrer à la culture du tabac. En effet, seul un des villages concernés n'obéit pas à la règle des *telopolo tafo* (58).

Enfin, la multiplication des concessions soulève le problème de la main-d'œuvre et celui du métayage. La presse nationaliste est intarissable sur ces deux thèmes. Les Betsirebaka recrutés par des agents au service des détenteurs de concessions s'engagent pour une durée limitée après avoir obtenu la promesse de bénéficier d'une prime de 75 francs pour le voyage et d'un salaire de 2,50 francs par jour, la nourriture et le loyer étant à la charge de l'employeur. Or, non seulement ils ne touchent pas entièrement la prime de voyage, mais en plus, ils font tout le parcours à pied, alors qu'il est prévu de les faire voyager par train sur certaines parties du trajet. Une fois sur les concessions, ils se retrouvent fréquemment dans la situation de métayers et non de salariés. Les ouvriers agricoles ne touchant qu'un salaire dérisoire ou rien du tout adressent en vain leurs réclamations au Conseil d'arbitrage. Ainsi les employés de Cristofari, colon d'Ampasimantera, ne peuvent acquitter leurs impôts, faute de salaire (59).

Quant au métayage, il se présente en fait comme un système de colonat partiaire qui tourne largement au profit des colons. Théoriquement « planteur

(56) *Ibidem*

Rapport de 1938. En 1936, 28 colons déclarent se livrer à la culture du tabac, 17 en 1937, 8 en 1938 et *AM* du 5. 6. 1931.

(57) Rapport provisoire de voyage d'étude (1980) présenté par Andriamaroseheno Gérard, Ramanivoalisoa Faramalala, Raminoarivelosoa Albertine, Ratsiarchina Randrianizana, Ratsimbazafy Andriamamonjy, Razafimandimby Ignace sur « Etude des problèmes de terres et des plantations coloniales dans le Nord-Ouest ».

(58) *A.M.* du 13. 3. 1931.

Betsimiranja	30 maisons
Belongondro	50
Ampirongamana	45
Anjiabe	60
Morafeno	30
Antanambao	70
Analakely	20

(59) *AN. SOM* Aix-en-Provence, 2D 134.

associé» du colon, le paysan est sous dépendance complète. Le concessionnaire lui achète sa récolte à un taux arbitraire. Le paysan malgache a aussi la possibilité d'écouler sa production auprès de la Mission Métropolitaine des Tabacs, mais celle-ci ne paie pas tout de suite.

Avec sa population très mêlée, comprenant des groupes particulièrement mobiles – les éleveurs et les Betsirebaka, population flottante que l'administration n'autorise à se déplacer que munie d'un passeport collectif – des paysans spoliés de leurs terres, des soutiens actifs de l'«exilé politique», Port-Bergé a bien des chances de devenir un foyer d'opposition. En 1933, Avignon, chef de région par intérim de Majunga écrit : «Il faut débarrasser la région de Ralaimongo et de ses lieutenants. Leur action sera moins nuisible dans un centre plus évolué où ils pourraient être mieux surveillés si on ne peut les mettre en résidence aux Comores ce qui serait la meilleure solution» (60).

III

UNE OPPOSITION AUX ASPECTS VARIÉS

Quelque peu négligé jusque-là, Port-Bergé retient l'attention de tous ceux qui s'intéressent au mouvement nationaliste malgache. Dans une note sur Ralaimongo rédigée en 1940, le chef de la Sûreté générale souligne à juste titre que «les cinq années passées à Port-Bergé sont une étape dans la vie politique de Ralaimongo. Il y prépare sa vie future et sait que les esprits malgaches, travaillés par sa propagande, ne l'oublient pas pour si peu» (61). La diversité des problèmes soulevés par la colonisation dans le district de Port-Bergé et celle des milieux que touche la propagande de l'équipe de Ralaimongo font que l'opposition y revêt différentes formes : manifestation contre les impôts, résistance passive, dissidence religieuse, attaques dans la presse. Les lecteurs des journaux nationalistes suivent alors de près les événements qui se déroulent dans cette ville éloignée où s'organise une action rayonnant bien au-delà des limites du district et dont la portée se situe à l'échelle du pays.

Un réseau efficace d'informations

Les journaux nationalistes imprimés à Tananarive sont diffusés à Port-Bergé où ils arrivent «à chaque courrier» (62). Il suffit d'ailleurs qu'un exemplaire parvienne à destination pour que ceux avides de nouvelles puissent être informés (63). Les leaders politiques s'arrangent pour distribuer en ville les

(60) AN. SOM Aix-en-Provence 6 (2) D 108.

(61) AN. SOM Aix-en-Provence 6 (2) D 102.

(62) AN. SOM Aix-en-Provence 6 (2) D 108, Note de renseignements sur Ralaimongo à Port-Bergé.

(63) L'enquête menée en 1980 à Port-Bergé par un second groupe d'étudiants (Ialy, Ramelson José, Randriantsoa Gabriel, Rasoanahary Helisoa, Razafimamonjy, Solofo Hery) sur le thème du nationalisme évoque une pratique fréquente : un seul exemplaire circule parmi les lecteurs, et le dernier concerné le détruit.

numéros de l'*Aurore Malgache* dans lesquels paraissent des articles sur le district. D'ailleurs, ces articles donnent à l'équipe de Port-Bergé l'occasion de participer à la lutte au niveau du pays en dénonçant le système colonial en général. Ceci se voit nettement dans leur présentation avec des titres du genre *L'indigénat à l'œuvre* (64), *La dégénérescence du régime républicain* (65), *Où l'on voit la crise s'étendre à la justice* (66). Des notes de la rédaction, rappelant le caractère courant des pratiques évoquées, accompagnent de tels articles. Par l'envoi régulier d'articles, Ralaimongo et Pierre Randria gardent le contact avec leurs compagnons de lutte de la capitale. En retour, ces derniers s'occupent de trouver des fonds auprès de la bourgeoisie tananarivienne et d'acheminer les journaux vers Port-Bergé. La campagne de presse menée à partir de cette ville porte ses fruits. Nous avons déjà parlé de la mutation des chefs de district. Citons aussi le cas des enquêtes ouvertes par les instances judiciaires supérieures au sujet de plaintes formulées par les Malgaches (67).

Port-Bergé pôle d'une opposition ouverte et légale dans le Nord

L'équipe de Port-Bergé étend hors du district ses activités d'information et de conscientisation. Dans une lettre datée de novembre 1932, le chef de région de Majunga écrit : « Le mouvement a pour foyer Port-Bergé... De là il se propage dans trois directions : dans le district même de Port-Bergé et jusque sur le territoire de Majunga-Banlieue où agit Matavihira, dans le district de Mandritsara, fief de Tsarafodiana, enfin dans le district de Befandriana parcouru assidûment par Randria Pierre » (68). Un rapport de 1932 signale que Bigard a incité les paysans de Mananara à faire campagne contre la défense de pratiquer le tavy, allant même jusqu'à protester avec eux auprès du chef de district (69). Les paysans adressent directement leur requête à Ralaimongo ou lui transmettent une copie, dans l'espoir d'une solution. Des pétitionnaires de Soanierana se plaignent du chef de district qui exige d'eux son ravitaillement en eau, en lait et en légumes, et la fourniture de vivres pour ses lapins... Leur lettre se termine par la formule « Aussi sollicitons-nous votre bienveillance et vous demandons d'intervenir dans cette affaire » (70). Randria Pierre rédige une plainte adressée par la population de Befandriana-Nord au Gouverneur général pour que les abus cessent. Cette initiative lui coûte d'ailleurs un emprisonnement (71). Ralaimongo écrit un article sur les « menus crimes de l'impérialisme français dans la circonscription de Mandritsara » (72) et un autre sur les injustices dans la région de

(64) *L'Opinion* du 24. 8. 1934.

(65) *La Patrie Malgache* du 29. 6. 1934.

(66) *La Nation Malgache* du 10. 1. 1936.

(67) *A.M.* du 29. 7. 1932 « Victoire éclatante de l'Aurore Malgache à Port-Bergé »

(68) *AN. SOM Aix-en-Provence* 6 (2) D 108.

(69) *AN. SOM Aix-en-Provence* 6 (2) D 108.

(70) *Ibidem*

(71) *Opinion* du 29.8.1934.

(72) *La Nation Malgache* du 13.12.1935

Soalala (73). Ces procédés ne sortent pas du cadre de la légalité, ils gênent par conséquent l'administration qui ne peut se servir des armes dont elle dispose. Dans le rapport de 1932 pour la région de Majunga, on peut lire : « nous n'avons pu encore relever contre eux (les agitateurs) aucun grief sérieux et tombant sous le coup de la loi pénale... Leur tactique habituelle était de recueillir les doléances des gens qui, pour une raison ou pour une autre, en voulaient au *Fanjakana*, de les faire parvenir soit à la région, soit au gouvernement général avec l'espoir de provoquer une enquête. Plusieurs pétitions de ce genre ont été lancées au cours de l'année » (74). Au delà des plaintes l'efficacité d'une propagande organisée se voit dans des réactions qui montrent une conscientisation réelle et une maturité politique certaine.

La résistance à la fiscalité

Pour l'administration, le principal signe de la soumission d'une population et de son « bon état d'esprit » est le taux élevé des recettes fiscales. Sans tenir compte de la crise qui sévit depuis 1926, le pouvoir interprète la résistance à l'impôt comme l'une des manifestations de l'opposition à la colonisation.

Les premières réactions de Tsimihety mentionnées par l'*Aurore Malgache* remontent à mai et juillet 1932 : les retardataires refusent d'aller en prison, critiquent les incohérences d'une administration qui ne leur accorde pas des facilités pour s'acquitter de leurs impôts. En effet, les autorités refusent de délivrer un laissez-passer qui leur permettrait d'aller écouler leurs bœufs dans le Nord-Est. D'où des échauffourées entre les forces de l'ordre et les contribuables en situation irrégulière (75).

Mais la manifestation qui fit date dans les annales du district de Port-Bergé et inquiéta particulièrement le pouvoir fut celle des contribuables d'Ambevongo (76). Ce village a posé bien des problèmes à l'administration : dans l'affaire de la M.P.F., celle des vols de bœufs, et pour Prosperini, les contribuables d'Ambevongo sont les plus têtus de la circonscription (77).

Le 26 novembre 1932, les habitants du canton d'Ambevongo se présentent au chef-lieu de district pour manifester pacifiquement leur mécontentement. L'*Aurore Malgache* parle en 1932 de 500 personnes. Le journal apporte une rectification en janvier 1933 ; il y aurait eu plus d'un millier de personnes. Le rapport administratif avance le chiffre de « 400 indigènes environ, accompagnés de femmes et de quelques enfants » (78). Les contribuables se déclarent incapables de s'acquitter de leurs impôts et viennent se constituer prisonniers. Mani-

(74) AN. SOM Aix-en-Provence 2 D 136.

(75) A.M. du 1.11.1932.

(76) Seuls Boiteau (P.), *Contribution à l'Histoire de la Nation Malgache* et Domenichini (J.P.) *op. cit.*, consacrent quelques lignes à cet événement.

(77) *Opinion* du 1.3.1935 (discours de Prosperini).

(78) AN. SOM Aix-en-Provence 6 (2) D 108.

festation pacifique : la foule seulement munie de bois à brûler, de riz blanc et de marmites, et prête à faire un sit in, pénètre dans le camp de la Garde Indigène et en ressort, sur l'invitation du chef de district qui, mis au courant de l'événement, propose le « dialogue ». Dialogue qui consiste bien sûr en un discours persuasif sur la nécessité de payer les impôts, de travailler pour s'en acquitter et le chef de district, après avoir promis de mettre au courant son supérieur, conseille aux manifestants de rejoindre leur village. Il prit même la précaution de les accompagner jusqu'au bac de la Bemarivo et d'assister à leur embarquement (79).

Cet événement inquiète tout de même l'administration, mais prisonnière de son discours, elle ne songe qu'à la solution du travail sur les chantiers publics. Le sous-gouverneur malgache et Bruelle, le nouveau chef de district proposent aux contribuables de rejoindre les chantiers de la route de Diégo-Suarez (80). Deux semaines plus tard, le chef de région donne l'ordre au chef de district d'envoyer les « insoumis » sur les chantiers publics de Befanjava (Majunga) pour une durée de 6 mois avec un salaire de 3 francs par jour (81).

Impôts, travail, thèmes favoris du pouvoir colonial et le discours que le chef de région de Majunga prononce à Port-Bergé, peu après la manifestation nous paraît tout à fait significatif : « Il faut travailler... si vous avez du manioc, la Compagnie de la Mahajamba est toujours à votre disposition pour vous l'acheter. N'écoutez pas ceux qui vous donnent des mauvais conseils. Ce sont des alarmistes, des milans, des vautours. J'ai le regret d'apprendre que les gens des cantons d'Ambevongo et de Tsinjomitondraka se sont constitués prisonniers. Nous ne sommes pas venus ici pour vous mettre en prison mais pour vous civiliser ». Et l'*Aurore Malgache* de conclure : « Personne ne répondit à la phraséologie coloniale de M. Avignon » (82).

Comment interpréter cette manifestation ? Pour l'administration, la responsabilité en incombe à Ralaimongo et à ses lieutenants, aussi oriente-t-elle l'interrogatoire dans ce sens :

- qui vous a conseillés ?
- qu'a dit cet homme vêtu de noir, venant de Maintirano (83) et qui est passé de village en village dans les cantons d'Ambevongo et de Tsinjomitondraka ?

Le *Fanjakana* exclut l'éventualité d'un geste collectif spontané des Tsimihety, « les plus paisibles habitants de la colonie ». Ils ont été poussés par quelques meneurs, sur l'instigation de Ralaimongo (84). De fait, Pierre Randria, ancien

(79) Lettre du Chef de district au Chef de Région (Majunga) du 23.12.1932. AN. SOM Aix-en-Provence 6 (2) D 108.

(80) A.M. du 20.1.1933.

(81) *Ibidem*.

(82) 1810.

(83) Ravoahangy, compagnon de lutte de Ralaimongo y est alors en résidence fixe.



chef de canton d'Ambevongo, continuait sûrement d'entretenir des relations avec des ressortissants du village. En tout cas, lui, Jean-Baptiste Rajaona et Bigard auraient, d'après les renseignements recueillis par l'administration, sillonné les cantons de Tsinjomitondraka et Ambevongo dans la première quinzaine du mois de novembre. La manifestation semble bien organisée, le chef de district lui-même reconnaissant que l'arrivée par «petits paquets» des contribuables à Port-Bergé avait échappé à la vigilance de l'administration. Les contribuables récalcitrants bénéficiaient de la complicité des notables : chefs de village qui ont pris part à la manifestation, chef de canton qui ne pouvait ignorer le départ de tous ses administrés. Ceux-là seuls subiront des sanctions (privation du demi-traitement durant quinze jours pour ce dernier ; licenciement et envoi sur les chantiers publics pour les premiers) (85).

Si aucun des documents dont nous avons pu disposer n'atteste le rôle direct de l'équipe de Port-Bergé dans cet événement précis, nous avons par contre une preuve pour la manifestation de Mananara-Nord le 30 janvier 1933. Bigard circule dans le district de Mananara-Nord, sous-prétexte de recruter de la main-d'œuvre, mais il établit probablement des liens avec Port-Bergé. A la fin de 1932, paraît un arrêté aggravant les dispositions concernant l'interdiction des feux de brousse. Janvier 1933, Ralaimongo envoie une lettre à l'*Aurore Malgache* demandant au journal de faire un commentaire du texte. Le soulèvement de 300 Malgaches du canton de Manambolozy éclate à la fin du mois. Après la manifestation, Ralaimongo propose aux paysans de s'occuper de l'affaire et lance une collecte de fonds (86). On peut penser à un processus semblable pour le mouvement des contribuables d'Ambevongo.

Mais quel que soit le rôle joué par Ralaimongo et ses collaborateurs dans la région de Port-Bergé, cet événement ne saurait être détaché du contexte particulier des années 1930 et, il se situe tout à fait dans la ligne des formes de contestation au lendemain de mai 1929. En effet, la même année, à Bekily, éclate une manifestation comparable à bien des points de vue à celle d'Ambevongo — mouvement de paysans, exprimant leur refus de la fiscalité par une venue massive au bureau du district qu'ils envahissent — alors que le chef de région de Majunga estimait que « Ralaimongo n'aurait pas eu de prise dans le Sud, où les esprits sont plus simples, où les Antandroy ont d'ailleurs une répulsion instinctive contre le Hova » (87).

Révolte contre la fiscalité, la manifestation d'Ambevongo nous permet de dégager trois caractéristiques de l'opposition au pouvoir colonial. Il s'agit en premier lieu d'une réaction contre les brutalités auxquelles donnent lieu les prélèvements fiscaux dans une région bien éloignée de la capitale. Après la manifestation, le *Fanjakana* décide de ne plus confier aux miliciens, réputés pour

(84) AN. SOM, Paris Mad C 354 d 957

(85) AN. SOM Aix-en-Provence 6 (2) D 108 Lettre du Chef de district, déjà cité.

(86) AN. SOM Paris Mad C 354 d 957

(87) AN. SOM Aix-en-Provence, 2 D 136 R.P. 1931

leurs exigences et leurs sévices, la chasse aux contribuables. Sont désormais responsables d'une bonne rentrée fiscale les chefs de village et les notables. Cette réaction motivée peut-être tout simplement par le dénuement en période de crise a cependant une résonance politique certaine. Le procureur général, P. Camo, invité à donner son avis à ce sujet, parle d'une «manifestation en haillons ou fête de la misère, organisée en vue d'une protestation et même d'une révolte contre la loi de l'impôt» et il la classe dans «la catégorie des actes de nature à occasionner des troubles politiques graves, à provoquer la haine du gouvernement français» (88). De fait, la résistance aux impôts devient au début des années 1930 l'un des thèmes majeurs de la propagande nationaliste. Les conséquences sont sensibles au niveau du recouvrement fiscal. En 1933, dans les circonscriptions d'Antsohihy, Befandriana, Analalava et Port-Bergé, le taux de recouvrement varie entre 40 et 50 %, alors que dans celle de Marovoay, il s'élève à 93 % (89). Ce phénomène n'est pas spécifique de ces districts. Même en Imerina, région où les impôts rentrent le mieux, une baisse notable des recettes fiscales se produit dans les années 1930-1936, années d'effervescence politique (90). Au delà d'une simple réaction de refus, la manifestation de Port-Bergé est une des preuves du succès des leaders dans leur entreprise de conscientisation et dans leur tentative de mieux organiser et coordonner le mouvement national.

En effet, bien des dirigeants politiques (dont Ralaimongo, mais aussi Ravoahangy, Jules Ranaivo...) subissent l'influence du Mahatma Gandhi, apôtre de la non-violence et recourent à ses méthodes de revendication : résistance passive et boycott économique. Ralaimongo conseille soit de déclarer l'impossibilité de payer les impôts, faute d'argent («*Théorie de tsy misy vola*» pour le chef de district de Port-Bergé), soit de s'en acquitter par fractions infimes, 0,50 franc, 1 franc, 5 francs au maximum (91), soit tout simplement de passer 5 jours en prison. Cette attitude de refus se voit aussi lors des foires. Boycotées par les paysans qui n'y exposent qu'une petite quantité de produits, les foires ne sont plus l'occasion de réjouissances qui marquent la réussite de l'action économique coloniale.

Ces réactions illustrent bien la portée des méthodes de lutte des leaders nationalistes dans le monde rural, à tort réputé inerte. Elle nous permettent en outre d'appréhender la vision que les paysans ont de l'administration coloniale: une institution mise en place pour appliquer le code de l'Indigénat et pour envoyer les administrés en prison.

(88) AN. SOM Aix-en-Provence 6 (2) D 108

(89) AN. SOM Aix-en-Provence 2 D 136 R. Annuel 1932

(90) AN. SOM Aix-en-Provence 2 D 199 et 2 D 200. Rapport districts et province de Tananarive.

(91) AN. SOM Aix-en-Provence 2 D 182.

Dissidence religieuse et nationalisme

L'influence du politique sur le religieux, danger redouté par le pouvoir colonial partout où sont implantées des églises protestantes, se retrouve à Port-Bergé, où des chrétiens suivent l'exemple de la *Tranozozoro* tananarienne. Une partie de la collectivité des fidèles de l'église relevant de la M.P.F. décide de ne pas reconnaître l'autorité du représentant de cette mission, qui avait destitué l'évangéliste Razanamamy en octobre 1932. Ce dernier, l'un des fondateurs du temple de Port-Bergé et évangéliste depuis 1916, refuse de quitter son poste, aussi l'administration l'accuse-t-elle de provoquer des troubles. De leur côté les fidèles se constituent en Eglise Protestante Malgache (*Fiangonana Protestanta Malagasy*) et rédigent une déclaration de soutien sans réserve à Razanamamy :

— Mainka ekenay ho evanjelisitray ka hatsanganay hitondra anay sy fiangonana ara-panahy... manaraka ny fomba M.P.F.

— Tendrenay ho délégué-nay eo anatrehan' ny fanjakana Frantsay... Izaon fanendrenay izao dia hanankery mandra-pialany an-tsitra-po aminay ka hifanaovanay teny miera (92).

La volonté de se dégager de la tutelle de la M.P.F., institution étrangère, le souci d'entretenir un certain esprit démocratique au sein de la collectivité, le fait d'imposer aux autorités un représentant désigné par les fidèles eux-mêmes sont autant de réactions que l'administration estime dangereuses. Attitude politique, au moins en partie, puisque les fidèles continuent d'observer les pratiques et le dogme de la M.P.F., cette dissidence est une autre preuve des liens entre Port-Bergé et la capitale.

Après l'événement de mai 1929, Tananarive, quelque peu éclipsée par Diégo-Suarez dans les années vingt, devient le centre d'impulsion du nationalisme. Mais, si la capitale donne le ton à une propagande politique qui cherche à toucher les provinces, Tananarive reste aussi à l'écoute de celles-ci. A travers l'exemple de Port-Bergé nous voyons bien se tisser ces relations, essentielles dans le développement d'un mouvement national. L'étude de la région de Port-Bergé, circonscription limitée certes, mais où se posent bien des problèmes, permet en outre d'appréhender différents aspects du nationalisme malgache.

(92) *A.R.D.M.* F 125.